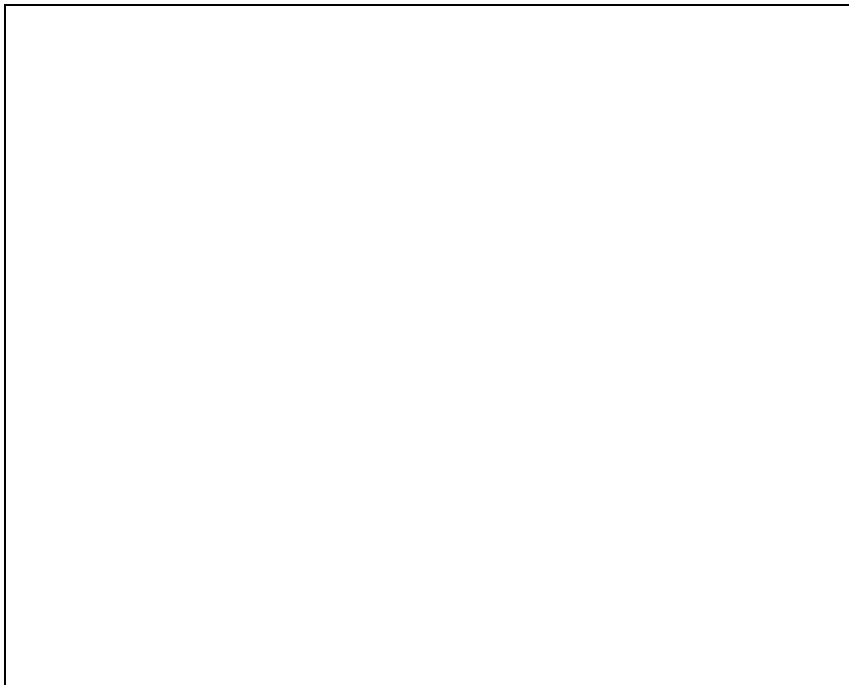


A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 14 UFR Santé
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MASANTE
 Version d'étape SAN2M2_212
 Santé publique
 Master 2 Santé Publique parcours Ethique en Santé

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

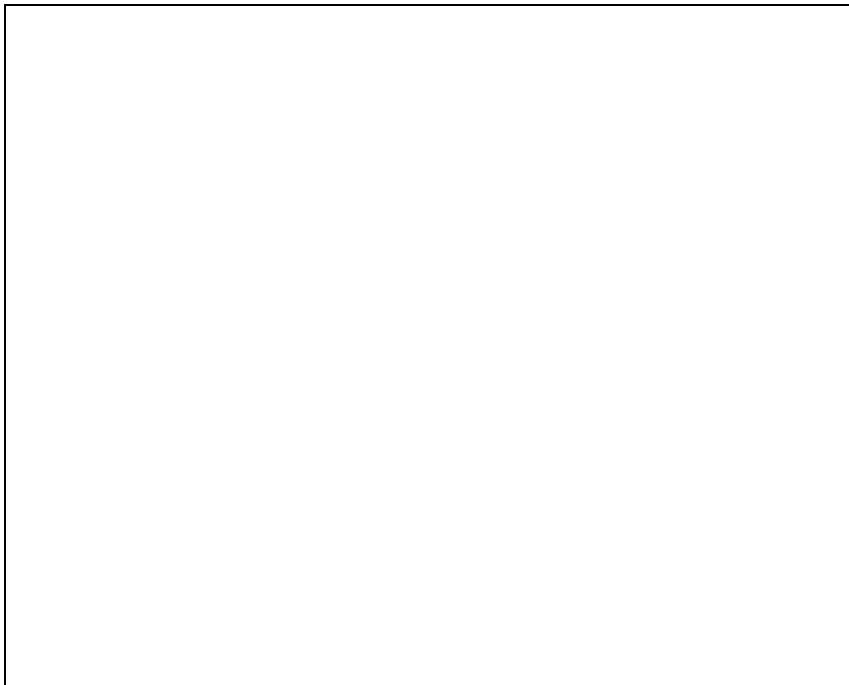
Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles	
											Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
											écrit	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
SAN2M2S1	SAN2M201			UE1 Théories du risque et éthiques du care	4						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S1	SAN2M202			UE2 Santé, droit et bioéthique	8						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S1	SAN2M203			UE3 Droit des personnes	4						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S1	SAN2M204			UE4 Philosophie morale et philosophie du soin	6						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S1	SAN2M205			UE5 Méthodologie 1	4						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S1	SAN2M206			UE6 Langue Vivante	4									oral	30 mn	100%	oral	30 mn	100%	1	
SAN2M2S2	SAN2M207			UE7 Ethique de la discussion et de la délibération	2						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S2	SAN2M208			UE8 Santé et justice distributive	4						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S2	SAN2M209			UE9 Ethique de la recherche et conflits d'intérêts/intégrité	4						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S2	SAN2M210			UE10 Dépendance, vulnérabilité, handicap, fin de vie	4						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S2	SAN2M211			UE11 Ethique et technologies en santé	4						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S2	SAN2M212			UE12 Méthodologie 2	2						écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1		
SAN2M2S2	SAN2M213			UE13 Stage	10						écrit et oral	1	100%			écrit et oral	1h	100%	1		
SAN2M2S2	SAN2M213	O	SAN2M2ST	STAGE	10																

1) Validation du semestre 1 : avoir obtenu une note au moins égale à 10/20 à toutes les UE.
 2) Validation du semestre 2 : avoir obtenu une note au moins égale à 10/20 à toutes les UE et au stage.

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

		Hors ECI	
		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 14 UFR Santé
 Type de diplôme Master M.SANTÉ
 Mention de diplôme M.SANTÉ
 Version d'étape SAN1M2,211 Master 2 Santé Publique parcours Méthodes en Recherche Clinique et Epidémiologique

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : (1), (2), (3) ou (4))	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "Précision")	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			Nature (écrit / oral / pratique)
SAN1M2S1	SAN1M201			UE1 Méthodes informatiques – Data Management	5							écrit	2h	100%	écrit	2h	100%	1	
SAN1M2S1	SAN1M202			UE2 Méthodes approfondies en recherche clinique	5							écrit	2h	100%	écrit	2h	100%	1	
SAN1M2S1	SAN1M203			UE3 Modélisations statistiques pour l'épidémiologie	5							écrit	2h	100%	écrit	2h	100%	1	
SAN1M2S1	SAN1M204			UE4 Méthodes statistiques approfondies en santé	5							écrit	2h	100%	écrit	2h	100%	1	
SAN1M2S1	SAN1M205			UE5 Méthodes pour l'Évaluation en santé	5							écrit	2h	100%	écrit	2h	100%	1	
SAN1M2S1	SAN1M206			UE6 Séminaires d'application. Communication scientifique	5							oral	30 mn	100%	oral	30 mn	100%	1	
SAN1M2S2	SAN1M207	O	SAN1M2ST	UE7 STAGE	30							écrit et oral	1h	100%	écrit et oral	1h	100%		Résultat attendu V / NV pas de notes

1) Validation du semestre 1 : avoir obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, et avoir obtenu une note au moins égale à 6/20 à chacune des UE (compensation intra-semestre)

2) Validation du semestre 2 : avoir validé le stage

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)